

Appel à manifestation d'intérêt pour le projet 80prime

Le CNRS lance l'appel à projets « 80 prime » avec l'objectif de faire émerger de nouvelles questions scientifiques et méthodologiques sur des thématiques stratégiques pour le CNRS et dont la mise en œuvre nécessite la mise en place de collaborations inédites et **interdisciplinaires** entre laboratoires issus d'**au moins deux Instituts du CNRS**. Dans le cadre des quatre-vingts ans du CNRS, 80 projets seront sélectionnés en 2019 pour une **période de deux ans**. Le **montant moyen** d'un projet sera de l'ordre de **12,5k€ annuels**, avec un **montant maximum** de 30k€ annuels, sachant que seulement quelques projets, et sur la base d'une argumentation solide, seront retenus à ce montant maximum.

Cet appel d'offre est destiné aux instituts uniquement, c'est pourquoi l'Insmi lance un **appel à manifestation d'intérêt** (AMI) : nous souhaitons pour l'instant recueillir les propositions de projets qui émaneront des laboratoires de l'Insmi. Pour cela, merci de nous faire parvenir par voie électronique (catherine.matias@cnrs.fr, olivier.saut@cnrs.fr), avec copie au directeur d'unité du porteur de projet, **avant le 03 décembre 2018**, un fichier pdf d'au plus 2 pages contenant :

- 1) Le nom du porteur, son laboratoire de rattachement et la discipline de recherche (au sens d'une section de rattachement CoNRS ou CNU),
- 2) la liste des participants, avec **obligatoirement** pour chaque participant, la mention du laboratoire de rattachement et la discipline de recherche (au sens d'une section de rattachement CoNRS ou CNU) du participant,
- 3) un résumé du projet scientifique,
- 4) une ébauche de demande budgétaire (fonctionnement, équipement ou investissement uniquement).

Nous insistons sur le fait que pour être éligible, un projet doit obligatoirement compter au moins deux équipes **de champs disciplinaires différents** et dont les laboratoires sont rattachés (à titre principal) **à deux instituts différents du CNRS**.

Par exemple, une équipe de mathématiciens dans un labo INP ne peut pas s'associer à une équipe de mathématiciens d'un labo Insmi pour répondre à cet appel.

Par ailleurs, si vous participez à un tel projet porté par un autre institut, merci de nous communiquer l'information.

Calendrier :

- réponse à l'AMI avant le 03 décembre 2018,
- retour de l'institut vers le 10 décembre 2018,
- Indicatif : date limite pour le dépôt des projets pré-sélectionnés le 30 janvier 2019 à midi.

Contact pour toute question et pour l'envoi des propositions : catherine.matias@cnrs.fr,
olivier.saut@cnrs.fr